

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

(Articles L.123-2 à L.123-18, R.123-3 à R.123-27 du Code de l'Environnement)

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE RELATIVE AU PROJET D'EXTENSION DES ACTIVITES DE LA SOCIÉTÉ RABANT CHIMIE SITUE SUR LES COMMUNES DE MIGNERES ET GONDREVILLE-LA-FRANCHE.

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET : SOCIETE BRABANT CHIMIE

EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION : 45490 MIGNERES

DUREE DE L'ENQUETE : 31 JOURS, DU LUNDI 25 AVRIL 2022 AU MERCREDI 25 MAI 2022 INCLUS

LE DOSSIER, COMPORTANT NOTAMMENT UNE ÉTUDE D'IMPACT, SON RESUMÉ NON TECHNIQUE ET L'AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE, EST DÉPOSÉ EN MAIRIE DE MIGNERES ET GONDREVILLE-LA-FRANCHE OÙ LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR UN REGISTRE OUVERT À CET EFFET DANS CHAQUE MAIRIE.

CE DOSSIER SERA AUSSI CONSULTABLE SUR UN POSTE INFORMATIQUE À LA MAISON FRANCE SERVICES DE MONTARGIS, SUR RENDEZ VOUS UNIQUEMENT SOLICITE À L'ADRESSE COURRIELLE « sophie.luret@pimms.org » AUX HORAIRES HABITUELLES D'OUVERTURE ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET (WWW.LOIRET.GOUV.FR/POLITIQUES-PUBLIQUES/SECURITE-ET-RISQUES/RISQUES/INSTALLATIONS-CLASSEES-POUR-LA-PROTECTION-DE-L-ENVIRONNEMENT-I.C.P.E.-ET-AUTORISATION-UNIQUE/DOSSIERS-D-ICPE-ET-DOSSIERS-D-AUTORISATION-UNIQUE-EN-COURS/AUTORISATIONS-ICPE-ET-AUTORISATIONS-UNIQUES)

LE PUBLIC POURRA EGALEMENT OBTENIR DES INFORMATIONS SUR LE PROJET AUPRÈS DE LA SOCIETE BRABANT CHIMIE – RUE DE LA GARE – 45490 MIGNERES

COMMISSAIRE ENQUETEUR : MADAME MARTINE RAGEY, GÉOMÈTRE EXPERT HONORAIRE, DÉSIGNÉE EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DU PUBLIC À LA MAIRIE DE MIGNERES ET GONDREVILLE-LA-FRANCHE AUX DATES SUIVANTES:

- LUNDI 25 AVRIL 2022 DE 14H30 À 17H00 EN MAIRIE DE GONDREVILLE-LA-FRANCHE ;
- SAMEDI 7 MAI 2022 DE 9H00 À 12H00 EN MAIRIE DE MIGNERES ;
- MARDI 24 MAI 2022 DE 16H00 À 19H00 EN MAIRIE DE MIGNERES.

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE EN MAIRIE DE MIGNERES ET GONDREVILLE-LA-FRANCHE, SIÈGES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, OÙ ELLES SERONT ANNEXÉES AU REGISTRE D'ENQUÊTE.

LE PUBLIC POURRA ÉGALEMENT TRANSMETTRE SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS PAR MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE À L'ADRESSE « ddpp-sei-brabantmigneres@loiret.gouv.fr » PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE. LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS TRANSMISES PAR VOIE ÉLECTRONIQUE SERONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ET SES CONCLUSIONS SERONT CONSULTABLES PENDANT UN AN À COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE EN MAIRIE DE MIGNERES ET GONDREVILLE-LA-FRANCHE, À LA PRÉFECTURE DU LOIRET – DDPP/SEI ET SUR LE SITE INTERNET DES SERVICES DE L'ÉTAT DANS LE LOIRET.

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE DU LOIRET PRENDRA UN ARRÊTÉ DE REFUS OU D'AUTORISATION ASSORTI DE PRESCRIPTIONS.